

Madame

Jong
Madame. 1315. mill. 1677
Lembrik.

Madame;

J'espère que V. Ex. me fera la faveur d'attribuer à mon silence ou je continue jusqu'à
 présent, partie à mes petites occupations, partie à la fausse de sujet que j'ay trop
 trouvé par tout en ce voyage, pour ^{par} me dispenser à vous importuner de mes lettres inutiles.
 La vérité est, que Monsieur le Prince ^{n'ayant pas} n'estant sorti jusqu'à présent ^{qu'avec} Paris que V. Ex. a
 vu, ou d'ailleurs ^{Madame} il n'est pas possible de sçavoir qu'il soit point estonné de se voir
 creu que ce seroit trop témérairement abusé de votre attention que de vous entretenir
 du récit d'un voyage si ordinaire. C'est donc icy que avec la permission de V. Ex. j'entreprend
 à vous dire par abrégé que Monsieur le Prince depuis son départ de la Haye
 n'a jamais fait démonstration d'avoir rien perdu de la bonne humeur que nous avons eue
 de luy voir franchir le long de ses voyages. Je n'oserois dire que votre Ex. se peut bien juger
 qu'il n'en doit pas toujours avoir en également de sujet, mais aussi sçaura ^{conclure} ~~conclure~~
^{Madame} qu'après la générosité de son courage qui l'a tenu par d. v. tous sorts de ~~malheurs~~
 il y a en ceij de quoy fort sçavoir gré à la disposition de son corps, laquelle, grâce à Dieu,
 nous ~~avons~~ apparence journalière de bonne et si ^{intelle} gagliardi que le monde ne se peut
 représenter de dire qu'à ^{considérer} l'âge il semble rajeunir, et nous ^{l'histoire} font
 l'une ^{de} belles suites de la ^{illustre} lignée de son dieu, qui a fait voir les Euxins continuellement.
 Pour son ame, Madame, et ce que j'y cache d'extrême point, pour le bien de sa vie de cet estat,
 comme mon devoir m'oblige ^à à n'en dire rien point, mon incapacité est suffisante
 à vous faire croire que j'en ay peu de connaissances. Puis qu'aussi il est possible que je
 le sçache sans en sçavoir rien, j'aimerois faire plus l'office d'un sermiteur fidèle, mais je
 tâche de m'en informer. De l'extérieur, j'indique la vidence que nous voyez à Lembrik
 entouré de presque toutes les troupes, qu'il a été trouvé bon d'attacher pour les services
 certains, n'estant pas à dire qu'une bien petite partie, quelle grosse opinion
 avec les vides contrainct ont empêché de se tenir au milieu à peine accablés.
 Ainsi l'heure estant arrivée nous nous sommes en postant à la conduite lors d'icy contre
 Le duc de la Ville de Dieu, qui un jour de sa victoire, je m'assure de son peuple
 et de sa cause, sans promettre à jamais que son dieu en approbent à ses adversaires.
 C'est de quoy j'ay pris de fonds de mon cœur, et qu'après avoir ^{Madame} Monsieur le Prince
 au collatéral de son fils opposé, il comble ^{de} de victoires de sa bonté de son troupe
 au point de ce qu'il sçait de son corps, et d'ame, Ainsi puis-je aussi l'Esprit de son dieu
 à jamais
 Madame;

Madame, 1315. mill. 1677
Lembrik. Monsieur le Prince
 Monsieur le Prince de Prusse
 Monsieur le Prince de Prusse
 Monsieur le Prince de Prusse

W. de Witt
 Remise.